



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 7-24

Nathalie Beaux, Janusz Karkowski

La chapelle d'Hathor du temple d'Hatchepsout à Deir al-Bahari. Rapport préliminaire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažnišnik, Bernard Lenthéric

LA CHAPELLE D'HATHOR DU TEMPLE D'HATCHEPSOUT À DEIR AL-BAHARI Rapport préliminaire

Une partie de la chapelle d'Hathor du temple d'Hatchepsout à Deir al-Bahari a été étudiée par É. Naville ¹, mais un grand nombre de scènes demeurent inédites ou partiellement publiées, et en particulier, les vestiges des éléments martelés ne sont pas toujours figurés. C'est pourquoi nous nous sommes proposés de faire le relevé grandeur nature sur film transparent de l'ensemble des représentations et d'y joindre une couverture photographique complète. Une mise au point minutieuse du plan et une vérification des restaurations réalisées par Baraize constituent l'autre volet de ce travail de terrain qui mène à l'étude de l'architecture et des reliefs de ce monument et à sa publication.

Deux saisons (décembre 1991 et novembre 1992) nous ont permis d'entreprendre les relevés. L'architecte Boleslaw Kobielski a réalisé le plan du monument. Le dessin des reliefs ornant les parois de la façade et des deux salles hypostyles ainsi que celui d'un certain nombre des fragments pouvant y être replacés a été effectué. Nous réservons aux prochaines saisons le dénombrement des fragments restants, l'étude des colonnes et architraves des salles hypostyles, et celle du vestibule et du sanctuaire.

Nous voudrions dès maintenant livrer quelques-uns des résultats de notre travail et tenter l'analyse et l'interprétation. Nous nous attacherons tout d'abord au problème de l'apparence des rampes, terrasses et façades successives, puis nous présenterons une restitution des représentations figurant sur le mur sud de la première salle hypostyle, mur dont aucun dessin n'a encore été publié.

I. L'ARCHITECTURE DES RAMPES, TERRASSES ET FAÇADES

Les différents auteurs ² qui se sont précédemment intéressés aux étapes de construction de la chapelle d'Hathor ont mis en évidence deux étapes :

— l'existence d'une première façade (celle de la première salle hypostyle) devant laquelle se trouvait une terrasse à laquelle on accédait par une rampe. Le sol de cette terrasse était

1. E. Naville, *The Temple of Deir-el-Bahari* III, 1898, pl. LXVIII et p. 9 sq., *The Temple of Deir-el-Bahari* IV, 1901, pl. LXXXVII-CVI, *The Temple of Deir-el-Bahari* VI, p. 22-24, pl. CLXIX-CLXXIV ; PM II, p. 350-353.

2. S. Clarke, dans Naville, *The Temple of Deir-el-Bahari* VI, 1908, p. 22-24, pl. CLXIX-CLXXIV ; R. Tefnin, « La chapelle d'Hathor du Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari », *CdE* 50, 1975, p. 136-150 ; Z. Wysocki, « The Temple of Queen

plus bas que celui de la salle hypostyle qui le recouvrit ensuite et que l'on voit encore aujourd'hui. L'étendue de cette terrasse vers l'est varie selon que l'auteur restitue (ou non) une voie d'accès à la cour intermédiaire du temple³ ;

— la construction d'une seconde salle hypostyle avec une nouvelle façade et un sol surélevé, la terrasse ayant été agrandie vers l'est. Une nouvelle rampe y menait, peut-être deux autres, puisqu'on a remarqué sur la face sud du mur de soutènement de la cour intermédiaire du temple les traces de lignes dont l'inclinaison peut correspondre à la pente d'une rampe menant à la chapelle d'Hathor. Certaines de ces lignes (six en tout) pourraient être expérimentales, alors que d'autres témoigneraient de rampes réellement et successivement construites⁴.

L'étude de ce monument nous a cependant permis de distinguer avec certitude non pas deux mais trois étapes successives [fig. 1-2].

a. Première façade, première terrasse et première rampe.

Dans un premier temps [fig. 1a], il semble que seule une salle hypostyle, fermée par une façade constituée de deux môles et de quatre colonnes, se soit dressée devant le sanctuaire et son vestibule. Le sol s'y trouve au même niveau que celui du portique mitoyen, décoré des scènes de l'expédition au pays de Pount. En avant de la façade, le long du mur nord, court une sorte de marche qui correspond à ce même niveau de sol. Cela indique la construction concomitante de la première salle hypostyle et du portique de Pount. C'est également à cette époque qu'une partie de la décoration du mur nord (le coin ouest) fut entreprise, puisque les inscriptions y sont gravées *en creux*.

La terrasse qui s'étendait devant la façade se trouvait, elle, à un niveau très inférieur (95 cm plus bas) que l'on peut observer au fond d'une tranchée pratiquée par Baraize le long du mur nord, à l'ouest [fig. 3].

Hatshepsut at Deir el-Bahari. The results of analysis and studies on the meaning of the lines retained on the south revetment of the Middle Courtyard Terrace », *MDAIK* 41, 1985, p. 293-307 ; W. Poloczaniń, « The composition of the building development of the temple of queen Hatshepsut in the light of investigations into selected sections of the building », *The Temple of Queen Hatshepsut* 3, Varsovie, 1985, pl. 7-8.

3. Pour Clarke (*op. cit.*, p. 22) et Tefnin (*op. cit.*, p. 144 et fig. 4, p. 141), l'accès à cette première terrasse ne se faisait que par la rampe. Il n'y avait pas de moyen de communication direct avec la cour intermédiaire du temple. La terrasse se terminait un peu à l'ouest de la façade érigée ultérieurement. Wysocki (*op. cit.*, p. 303) considère au contraire que le point de rencontre de la rampe et de la terrasse se trouvait alors à 2 m à l'est de la façade érigée ultérieurement, permettant ainsi d'avoir accès à la cour intermédiaire du temple.

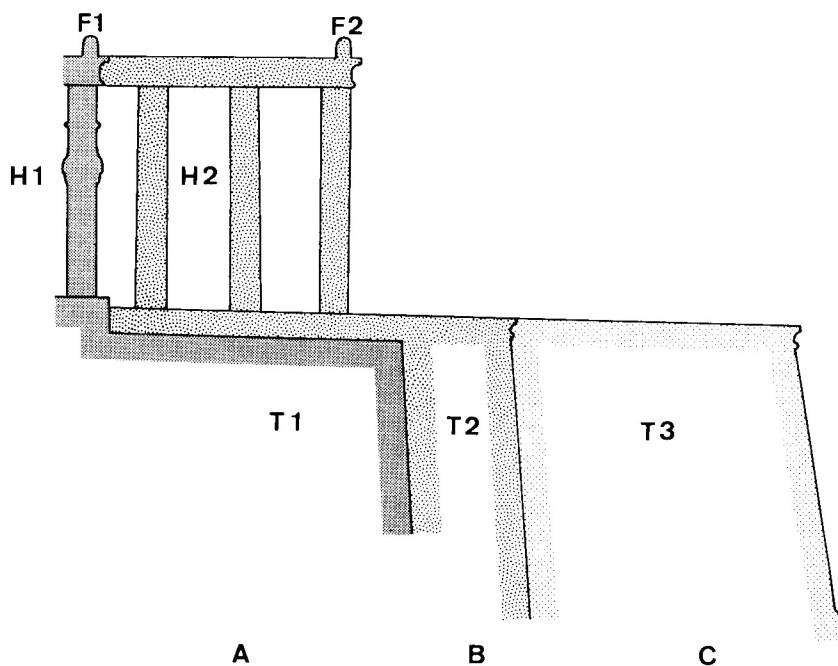
4. Clarke (*op. cit.*) reconnaît clairement celle qui se trouve le plus à l'ouest comme la marque de la première rampe menant à la chapelle d'Hathor. Il ne se prononce pas sur les autres lignes. Tefnin (p. 142-144, fig. 1, p. 136 et fig. 4, p. 141) restitue deux rampes successives correspondant aux deux étapes qu'il distingue dans la construction de la chapelle. Wysocki (*op. cit.*) confirme l'interprétation de Clarke et ajoute que la ligne la plus à l'est est la marque certaine de la dernière rampe construite pour la chapelle d'Hathor. Il pense que sans doute deux autres rampes sont attestées entre ces deux extrêmes. Il restitue donc quatre rampes dont les trois dernières atteignent la chapelle d'Hathor au niveau de la terrasse qui existe encore à l'heure actuelle, les deux dernières rampes devant leur existence à des modifications de la deuxième terrasse du temple et à l'achèvement du portique inférieur du temple.

▷ **Fig. 1.** Coupe schématique est-ouest de la chapelle d'Hathor

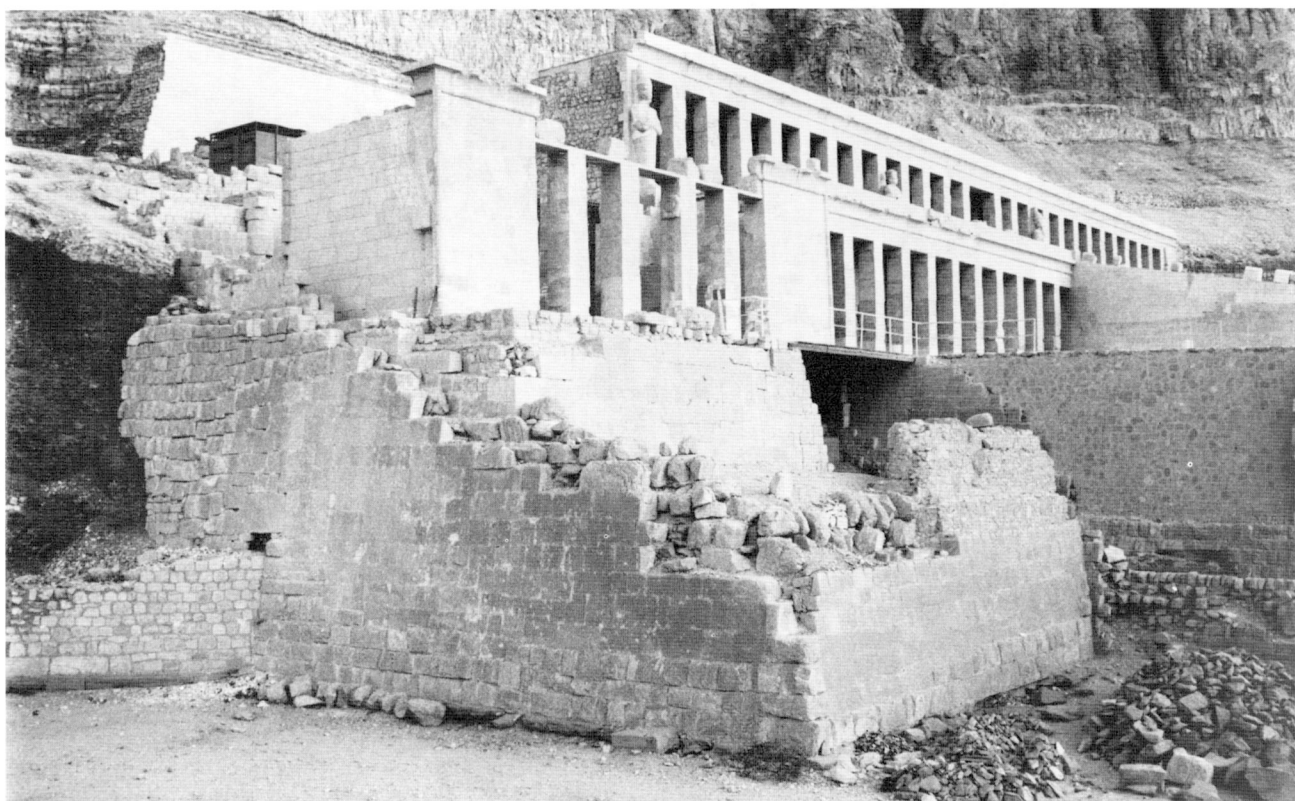
a. État initial de la chapelle d'Hathor (H1 = 1^{re} salle hypostyle ; F1 = 1^{re} façade ; T1 = 1^{re} terrasse).

b. État remanié de la chapelle d'Hathor : rehaussement du sol, agrandissement de la terrasse, construction de la seconde salle hypostyle et de la nouvelle façade (H2 = 2^e salle hypostyle ; F2 = 2^e façade ; T2 = 2^e terrasse).

c. État final de la chapelle d'Hathor : agrandissement de la terrasse (T3 = 3^e terrasse).



▽ **Fig. 2.** Vue de la chapelle d'Hathor prise depuis le sud-est. Au premier plan, mur témoin de la troisième terrasse.





◁ Fig. 3. Coin nord-ouest de la seconde salle hypostyle : vue sur la partie nord de la première façade (face est), le mur nord qui sépare la chapelle d'Hathor du portique de Pount, le sol initial de la première terrasse (au fond de la tranchée) et le sol rehaussé lors de la construction de la seconde salle hypostyle.



◁ Fig. 4. Vestiges du tracé de la première rampe. La diagonale est soulignée par un trait rouge et une différence entre les pierres parées (au-dessus de la rampe) et celles qui ne le sont pas (et qui correspondent à la rampe).

Le bord oriental de cette terrasse ne peut être atteint⁵, mais le tracé de la première rampe qui, lui, est encore visible par endroits, nous permet, par restitution, de penser qu'il se trouvait environ un mètre en avant de la façade actuelle (la deuxième façade) [fig. 4]⁶.

b. *Seconde façade, deuxième terrasse et deuxième rampe.*

La deuxième étape [fig. 1b] aurait consisté à rehausser le sol de la terrasse (68,5 cm plus haut) et à augmenter sa surface, permettant la construction d'une seconde salle hypostyle, fermée par une façade à deux môles encadrant quatre piliers, et bordée au sud d'une longue et étroite pièce. Une deuxième rampe, de pente moins raide que la première, fut alors installée.

Le bord de cette terrasse est conservé à l'est et, en partie, au sud. Il témoigne qu'une corniche soulignée d'un tore horizontal s'y trouvait au sommet. On en voit aujourd'hui les traces [fig. 5], les parties en relief ayant été arasées lors de la construction de la troisième terrasse.

Le niveau du sol étant alors équivalent à celui de la cour devant le portique de Pount, il est possible que le rehaussement et l'agrandissement de la terrasse de la chapelle d'Hathor ait permis un passage direct entre les deux parties du temple, passage apparemment difficile sinon impossible avant ces transformations.

C'est à cette époque que le mur nord, désormais élément d'une pièce couverte, fut décoré *en relief* (partie centrale et est du mur) [fig. 6]. Le mur sud fut lui aussi décoré *en creux* dans son angle ouest et *en relief* sur le reste de sa surface [fig. 7], probablement par symétrie avec le mur nord dont la décoration partielle *en creux* avait été faite avant la mise en place de la deuxième salle hypostyle.

Le môle sud était plus étroit que la restauration actuelle de Baraize ne le montre. En fait, la série de fragments replacés par Baraize au sud doit être déplacée d'environ 30 cm vers le nord.

La pièce qui s'étend au sud de la salle hypostyle avait entre 2,23 m et 3,66 m de haut, c'est-à-dire qu'elle était plus basse que la façade. Son entrée⁷ était probablement alignée sur cette dernière. On y pénétrait à l'est par une porte étroite, d'après les traces encore visibles pour la partie nord [fig. 8]. Sa fonction est encore obscure.

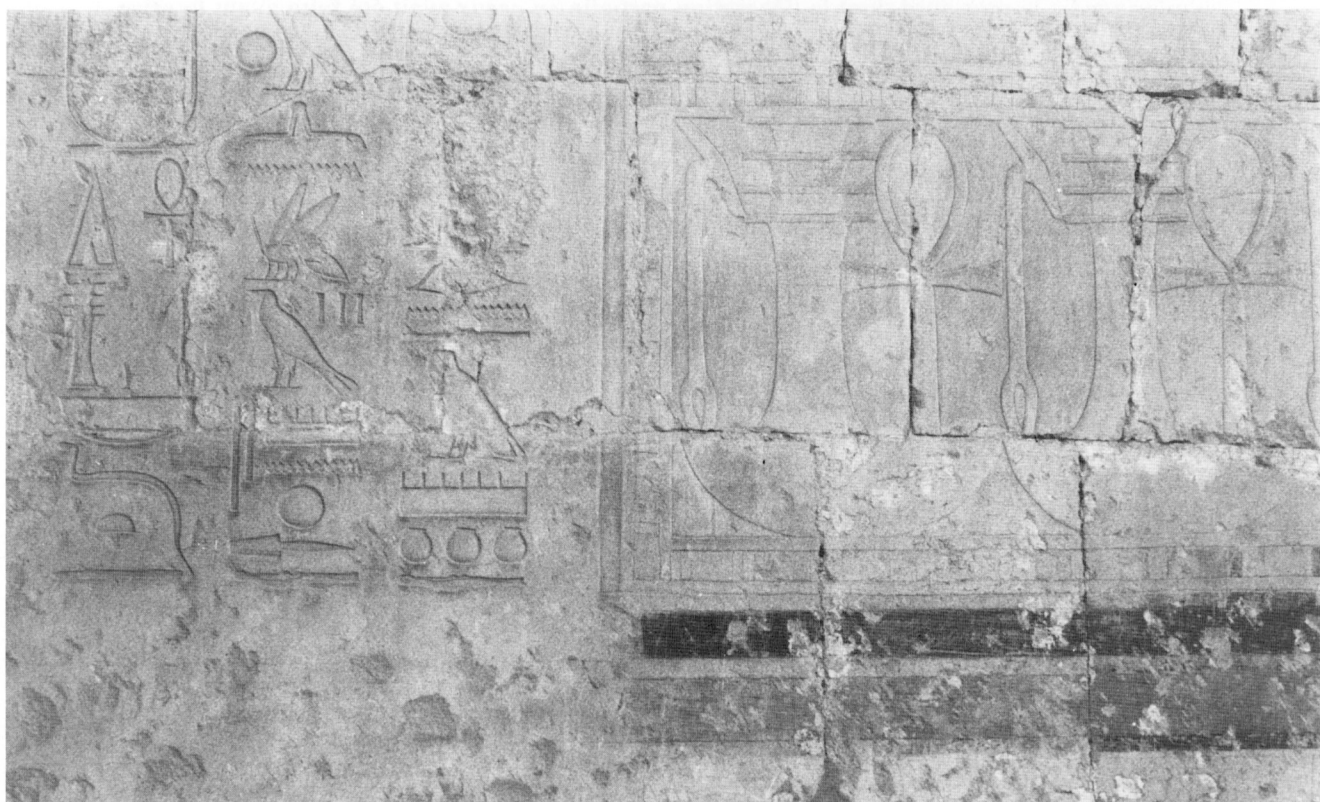
5. Il ne peut être atteint parce qu'il a probablement été détruit lors de la mise en place des fondations de la seconde façade.

6. L'emplacement du bord oriental de cette première terrasse a été déterminé en tendant une corde le long du tracé de la première rampe. La diagonale du bas de ce tracé est attestée par une différence, sur le mur de soutènement, entre les pierres non parées qui se trouvaient le long de la rampe et la surface parée au-dessus de la rampe. Nous nous sommes donc contentés de prolonger, *in situ*, cette diagonale qui aboutit environ un mètre en avant

de la façade actuelle de la chapelle. Nous restituons donc une première terrasse plus grande que celle proposée par Clarke et Tefnin.

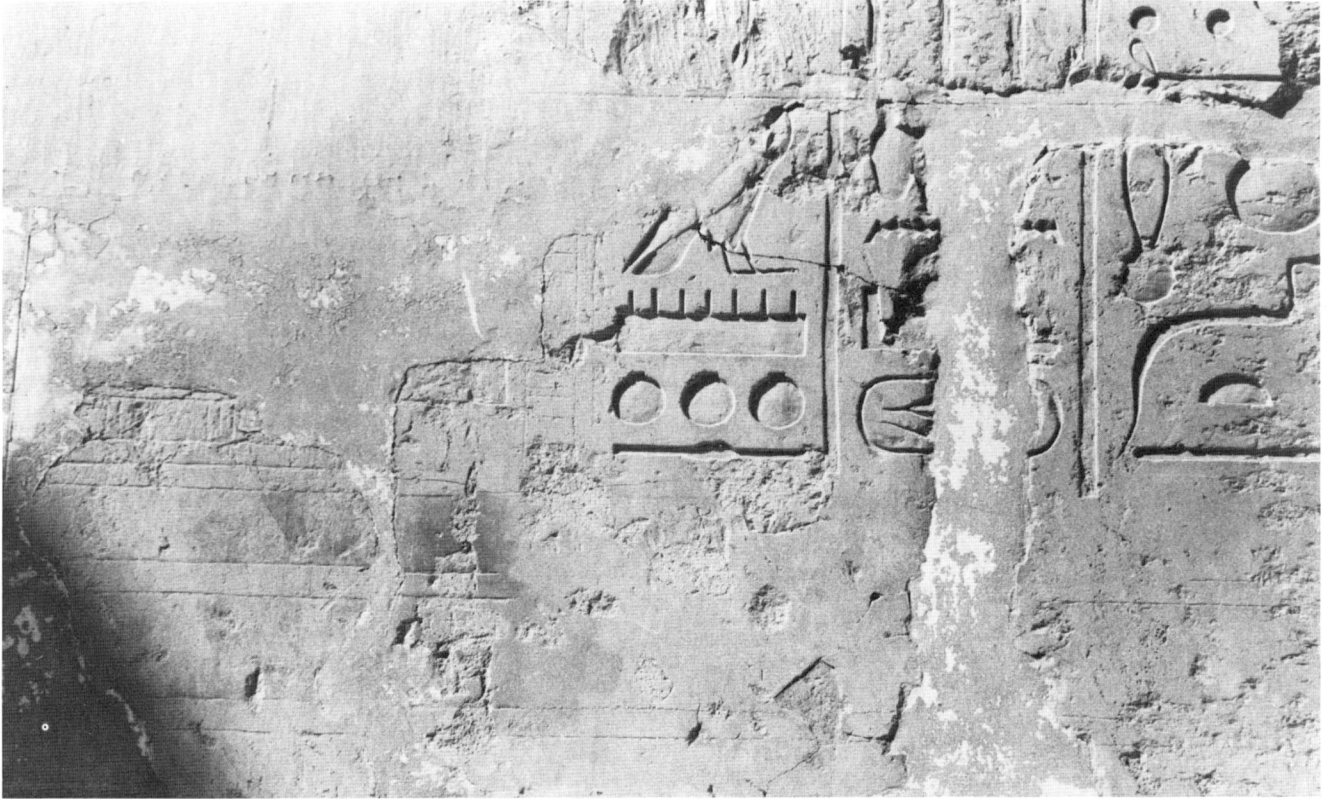
7. Clarke (*op. cit.*, pl. CLXIX, CLXXIII) inclut la porte de cette pièce dans la façade du môle sud. Tefnin (*op. cit.*, fig. 1, p. 136) montre à juste titre que la façade de cette pièce est de taille inférieure à celle du môle sud et s'y trouve accolée. Cette différence de hauteur entre les deux façades est prouvée par l'existence d'un bloc orné d'un tore vertical et situé dans la partie haute de l'angle sud-est du môle sud.

▽ Fig. 5. Vestiges du bord est de la deuxième terrasse. Le tore horizontal a été arasé lors de la construction de la troisième terrasse.



△ Fig. 6. Extrémité ouest du mur nord séparant la chapelle d'Hathor du portique de Pount : décoration *en creux* antérieure à la construction de la seconde salle hypostyle qui est la cause de l'achèvement de la décoration du mur *en relief*.

▽ Fig. 7. Extrémité ouest du mur sud de la deuxième salle hypostyle : décoration *en creux* et *en relief* symétrique de celle du mur nord.



◁ Fig. 8. Vue sur la partie nord de l'entrée de la pièce construite au sud de la deuxième salle hypostyle. Le contour noir souligne le bloc original. Le tore vertical et le bloc d'angle ne sont pas originaux et ont été restaurés de façon erronée par Baraize.



△ Fig. 9. Vue sur la face sud du mur de soutènement de la cour intermédiaire du temple. La différence de patine de la pierre correspond au tracé de la dernière rampe de la chapelle d'Hathor. Le mur de Montouhotep, couronné d'un parapet par Hatchepsout, s'élève vers l'ouest. Il bordait la rampe sur son côté sud.

c. Troisième terrasse et troisième rampe.

Dans un troisième temps [fig. 1c], la terrasse aurait été encore agrandie, mais toujours au même niveau. Il en demeure le mur d'appui à l'est et l'extension au sud [fig. 2]. Curieusement, cette troisième terrasse dont la base est demeurée intacte jusqu'à nos jours n'a pas fait l'objet d'analyse ou de restitution par les auteurs qui se sont précédemment penchés sur le problème des étapes de construction de la chapelle d'Hathor. La publication de Naville, si elle identifie le mur d'appui de la terrasse et le fait figurer dans l'état des lieux, ne l'insère pourtant aucunement dans ses restitutions. Les auteurs suivants semblent ignorer la présence de ce mur témoin⁸.

Une troisième rampe fut alors construite ; son tracé est reconnaissable, sur la face sud du mur de soutènement de la cour intermédiaire, à la différence de patine entre la partie plus brune qui se trouvait au-dessus de la rampe et la partie inférieure, plus claire. Elle est également repérable au mur de Montouhotep au sommet duquel Hatchepsout ajouta un parapet qui s'élève progressivement avec la rampe (seule la partie inférieure est préservée) [fig. 9].

Conclusion.

Dans son premier état, la chapelle d'Hathor comportait un sanctuaire, un vestibule et une salle hypostyle et avait une terrasse à laquelle on accédait par une rampe très raide. L'ensemble fonctionnait alors probablement indépendamment du reste de la cour intermédiaire du temple, l'accès de la chapelle d'Hathor au portique de Pount semblant difficile. Cette autonomie était soulignée dans l'architecture par le profond retrait de la façade et par l'allure originale que lui conféraient les colonnes hathoriques.

Dans un second temps, le sol de la terrasse se trouva agrandi et rehaussé jusqu'à celui de la cour intermédiaire devant le portique de Pount, une seconde salle hypostyle avec une façade constituée de deux môles et de quatre piliers carrés fut érigée et une nouvelle rampe construite. La chapelle d'Hathor se trouvait ainsi harmonieusement alignée sur le reste des monuments de la cour intermédiaire à laquelle il était désormais facile d'accéder⁹.

Enfin, un nouvel agrandissement de la terrasse et la construction d'une troisième rampe survinrent, rendant à l'aire ouverte au pied de la façade de la chapelle l'ampleur qui lui était nécessaire et qui avait été initialement prévue.

8. Les bords est et sud de cette terrasse ont été dessinés par Naville dans son plan donnant l'état des lieux (*op. cit.*, pl. LXVIII, CLXXII). « This masonry must have been for the support of a terrace in front of the southern speos » (*ibid.*, p. 24). Mais il n'indique pas dans quel contexte ni à quelle étape de construction de la chapelle cette terrasse est construite. Son élévation de la chapelle d'Hathor montre la deuxième terrasse et la rampe qui y accédait (Naville, *op. cit.*, pl. CLXIX, CLXXIII, CLXXIV). Wysocki (*op. cit.*, fig. 2, p. 300) ignore quant à lui totalement l'existence de cette terrasse qui n'est pas prise en considération dans ses schémas

de restitution des différentes étapes de construction des rampes. Il en est de même de Tefnin (*op. cit.*, fig. 1, p. 136 et fig. 4, p. 141) et de Poloczain (*op. cit.*, pl. 7-8). Pourtant ces murs avaient été clairement identifiés comme appartenant à la terrasse de la chapelle d'Hathor (D. Arnold, *The Temple of Mentuhotep at Deir-el-Bahari*, *PMMA XXI*, 1979, pl. 43).

9. L'harmonie architecturale qui est ainsi ménagée pour l'ensemble de la deuxième terrasse est examinée par Tefnin. « Lecture d'un espace architectural. Un fragment du temple d'Hatchepsout à Deir-el-Bahari », *CdE* 60, 1985, p. 303-321.

II. LE MUR SUD DE LA PREMIÈRE SALLE HYPOSTYLE

À l'est, le bas du registre inférieur est seul visible, alors qu'à l'ouest, le mur est conservé sur une plus grande surface. Nous avons pu replacer un certain nombre de fragments [fig. 10], ce qui permet d'avancer que les représentations étaient ainsi réparties :

— dans la partie gauche se trouvaient deux scènes superposées de processions de barques, celle de la barque d'Hathor, et, au-dessus, celle de la barque d'Amon ;

— dans la partie droite, la reine, accueillant ces processions, procédait à l'encensement devant une table d'offrandes.

a. La procession de la barque d'Hathor [fig. 10-12].

La barque d'Hathor [fig. 11] portait une statue de la déesse sous sa forme bovine, allaitant la reine figurée sous la vache, un genou à terre, la tête renversée tétant le pis qu'elle tient de la main gauche [fig. 15]. Elle porte un pagne, un collier et le *kheprech*. Devant elle se trouve l'inscription *ntr nfr, M^c3.t-k3-R^c, le dieu parfait, Mâat-ka-Rê*. Le cartouche a été arasé mais est encore lisible. Sous le cou de la vache se tient une autre représentation de la reine debout, portant la *chendjyt* et la queue de taureau. Le collier *menat* pend au cou de la vache et repose sur la poitrine de la reine, si bien qu'elles paraissent le porter ensemble. Une colonne de texte en partie martelée et regravée est inscrite devant Hatchepsout, sous son cartouche dont seul le bord inférieur est visible : ... *mry Hw.t-Hr s3 ntr=s... aimé d'Hathor, protection de son dieu*.

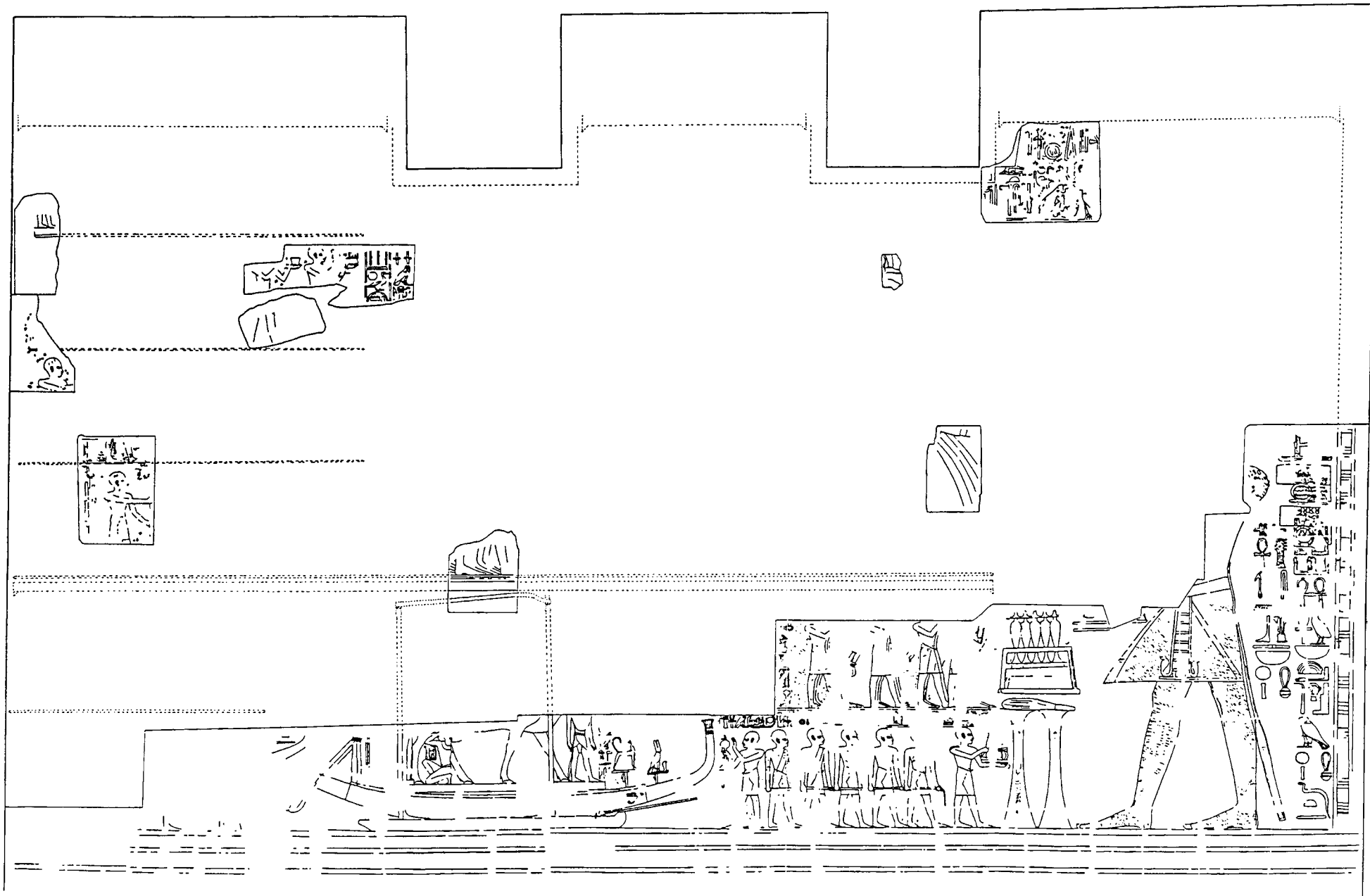
Devant ces représentations se trouvent deux enseignes martelées et regravées, celle d'un sphinx portant le *némès* et une couronne composite, précédée de celle d'un faucon portant deux longues plumes droites sur la tête et devant lequel un cobra est dressé. Un œil *oudjat* est dessiné à l'avant de la barque dont la proue est palmiforme.

Le traîneau sur lequel repose la barque supporte également un édicule qui couvrait et protégeait la statue de la vache. Deux piliers s'élèvent et supportent en effet un toit bombé qui apparaît sur l'un des fragments. À l'avant de ce traîneau figure une attache d'où part une corde que tirent cinq personnages.

Sept prêtres au crâne rasé et vêtus d'un pagne se trouvent devant la barque [fig. 12]. L'ensemble de cette scène a été martelée et regravée. Le dernier prêtre de la procession, tourné vers la barque divine, lui présente d'une main deux objets dont l'identité n'est pas certaine. Le premier semble constitué d'un long manche supportant un disque arrondi, un miroir ? Le second, placé derrière, évoque dans sa partie supérieure un sistre. Bien qu'on ne connaisse pas de représentation de scène d'offrande du miroir au Nouvel-Empire¹⁰, il convient de rappeler que les deux objets, miroir et sistre, sont figurés dans le sanctuaire de la barque d'Hathor¹¹ : derrière l'embarcation divine, le miroir, et devant, le sistre présenté par Ihy. Il pourrait également s'agir ici de ces deux instruments.

Ce dernier personnage est donc précédé de cinq autres prêtres qui avancent en tirant le traîneau. Ils portent en écharpe une large bande de tissu. Enfin en tête de procession vient

10. C. Husson, *L'offrande du miroir dans les temples égyptiens de l'époque gréco-romaine*, Lyon, 1977, p. 57.



△ Fig. 10. Dessin des représentations figurant sur le mur sud de la première salle hypostyle avec restitution de fragments.

BIFAO 93 (1994), p. 7-24. Nathalie Beaux, Janusz Karowski

La chapelle d'Hathor du temple d'Hatchepsout à Deir al-Bahari. Rapport préliminaire.

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>

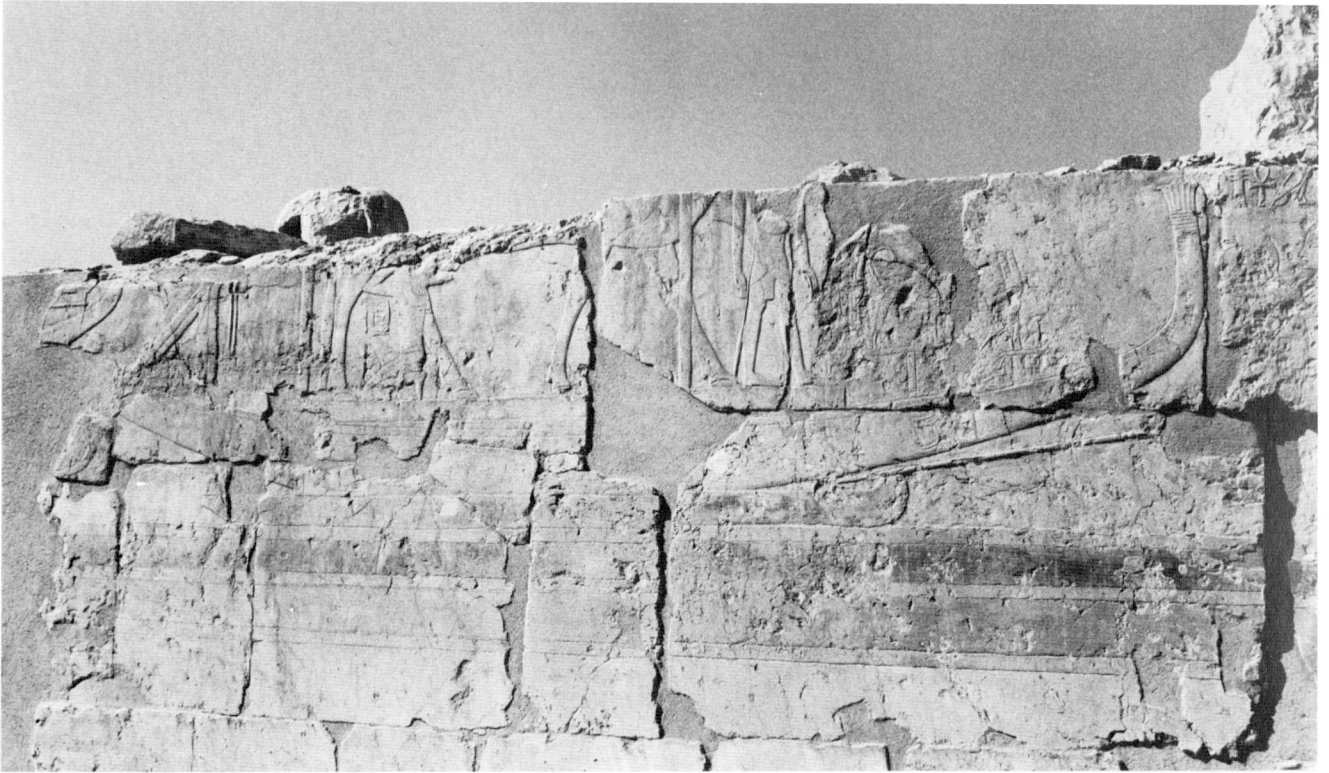
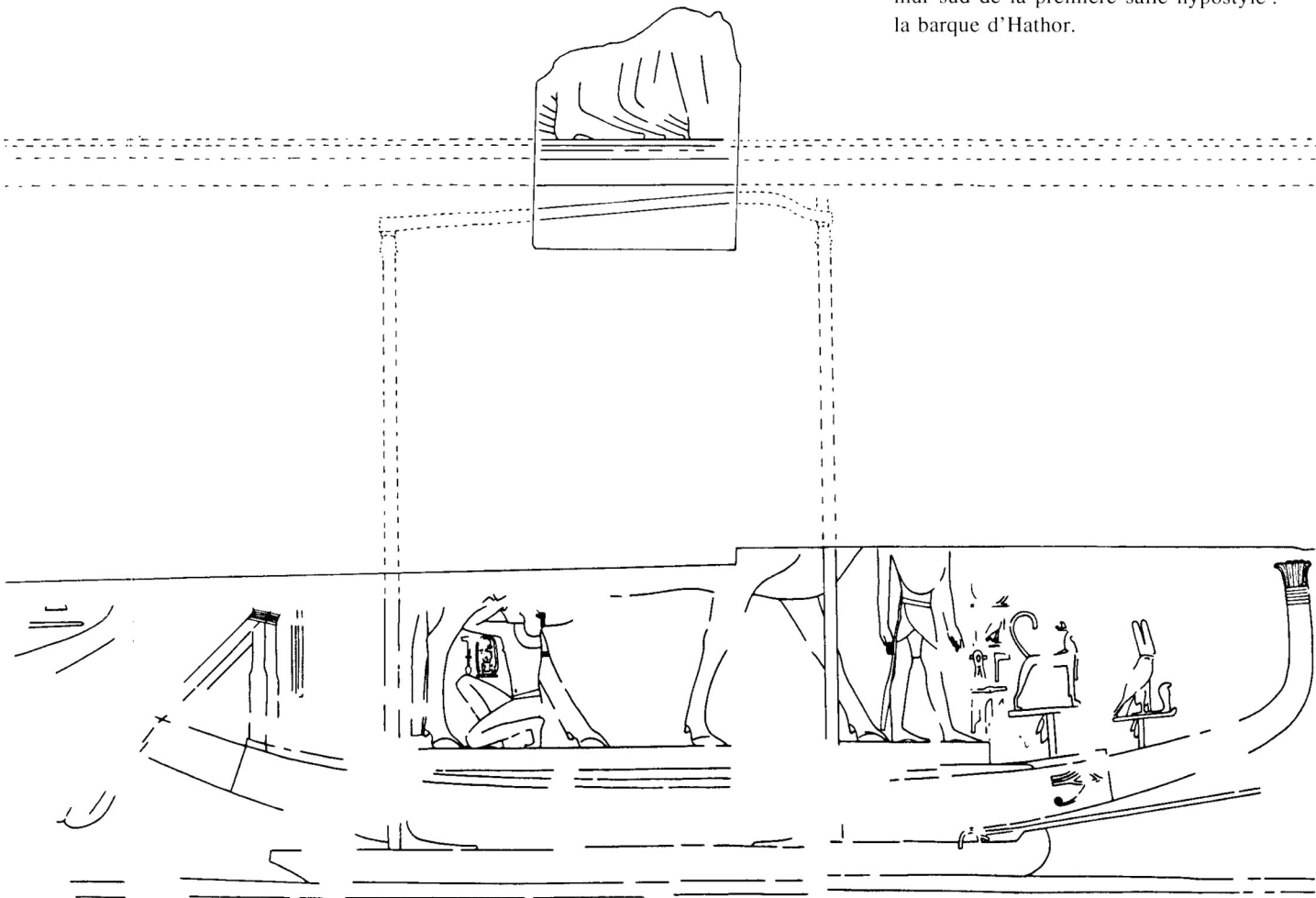


Fig. 11. Représentations figurant sur le mur sud de la première salle hypostyle : la barque d'Hathor.



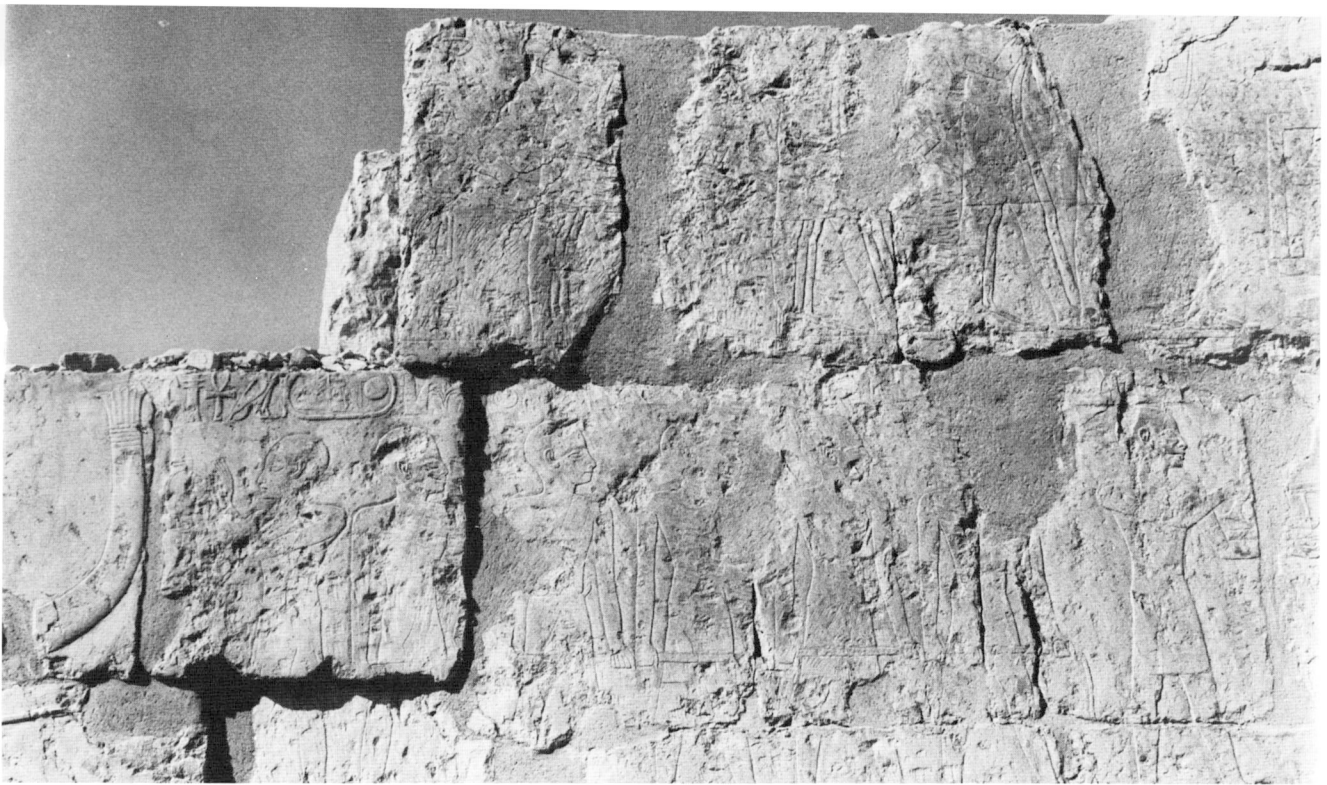
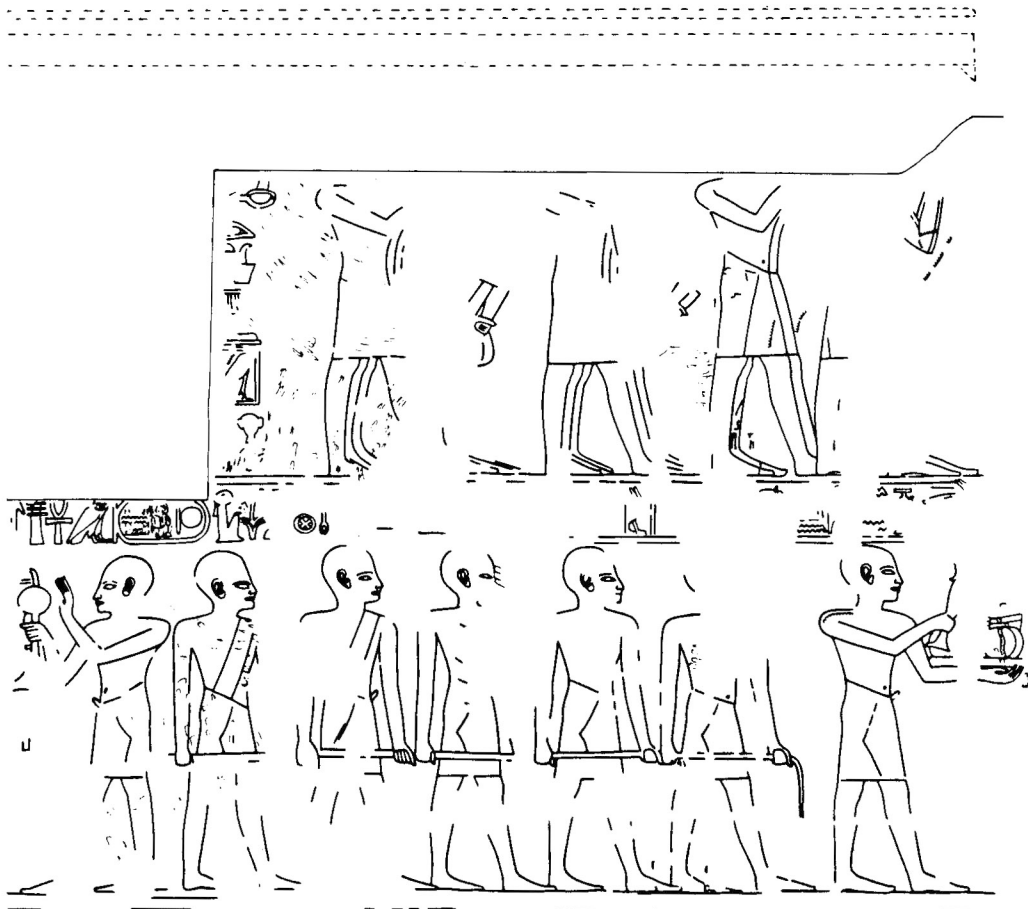
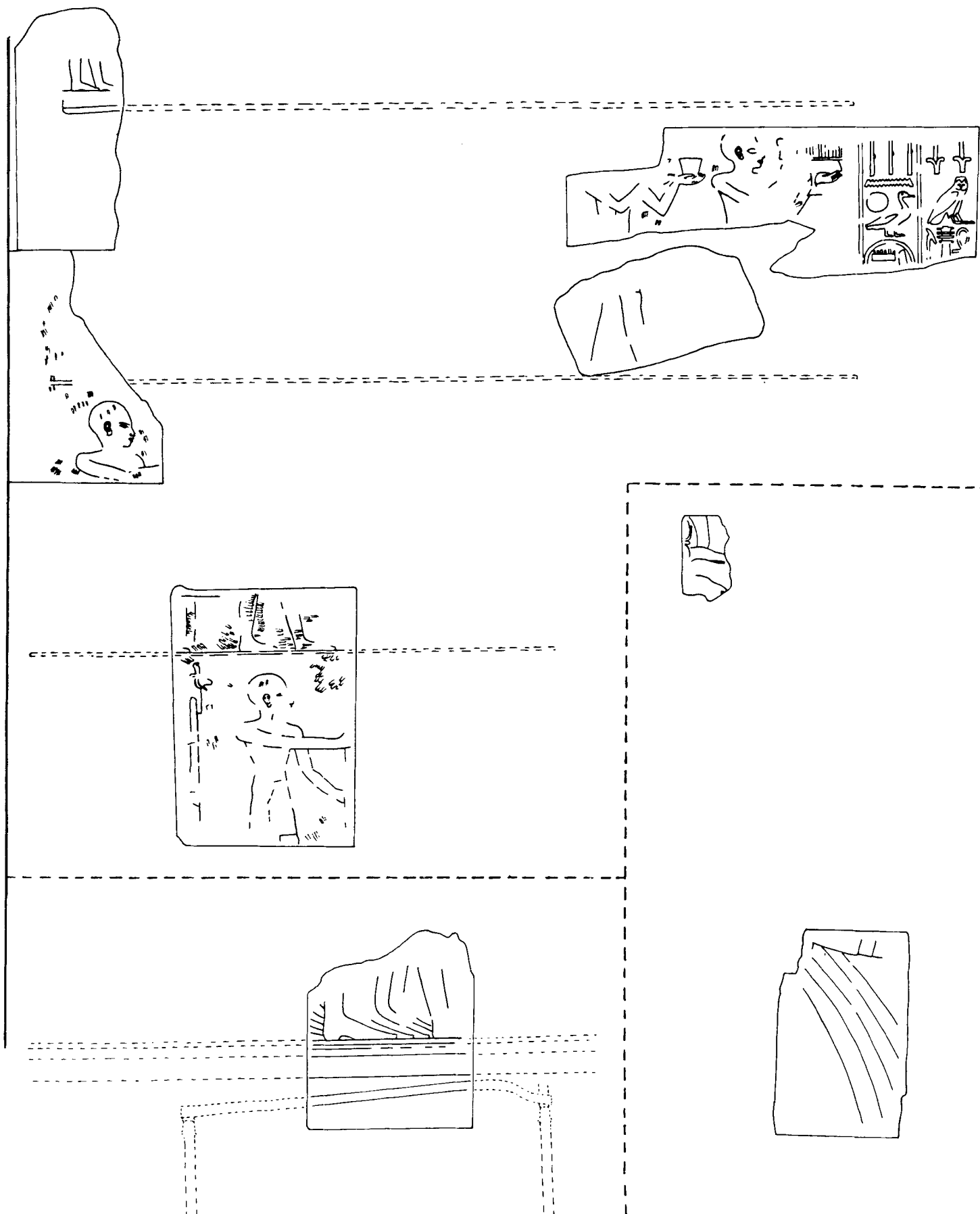


Fig. 12. Représentations figurant sur le mur sud de la première salle hypostyle : procession devant la barque d'Hathor.



▽ Fig. 13. Dessin des représentations ayant figuré sur le mur sud de la première salle hypostyle : procession de la barque d'Amon. (L'emplacement restitué de ces fragments sur la paroi est donné fig. 10). Éch. 1/10.



un prêtre qui, d'une main, porte un plateau avec des offrandes et de l'autre accomplit une libation, comme l'indique une ligne de texte gravée au-dessus des personnages : *jr.t qbḥ... w^cb... jj... (Hw.t-Hr ḥry(.t)-tp) W3s.t (ḥnm.t ?) nsw.t M3^c.t-k3-R^c m^cnh ḏd w3s, accomplir une libation... purifier... Venue... (d'Hathor qui est à la tête de) Thèbes (et qui pourvoit ?) le roi Mâat-ka-Rê en vie, stabilité et pouvoir. Le nom d'Hatchepsout a été remplacé par celui de Thoutmosis II ^c3-ḥpr-n-R^c.*

Juste au-dessus de cette procession sont figurés dix prêtres portant les mêmes pagnes et avançant dans la même direction [fig. 12]. Ils forment deux groupes de deux puis deux groupes de trois qui semblent porter des emblèmes hathoriques. Derrière eux est inscrite une colonne de texte : *jr.t snṯr ḥr ḥ3.t Hw.t-Hr ḥry(.t)-tp W3s.t, accomplir l'encensement devant Hathor qui préside à Thèbes. Cette légende précédait un prêtre dont il ne subsiste que l'encensoir, au-dessus du texte.*

Derrière la barque se trouvaient également deux registres de prêtres dont les pieds sont encore en partie visibles sur la paroi.

b. La procession de la barque d'Amon [fig. 10 et 13].

L'espace laissé libre au-dessus de la scène de procession de la barque d'Hathor et devant la reine ainsi que la présence de l'épithète d'Amon (*nb*) *nsw.t T3.wy* devant cette dernière suggère qu'une procession de la barque d'Amon figurait sur ce registre aujourd'hui disparu.

Neuf fragments appartenant à une scène de procession de la barque d'Amon ont pu être assignés à cette paroi, en raison du module des représentations qui est propre à ce mur. La position certaine ou relative de ces fragments a été déterminée grâce aux données architecturales fournies par l'aspect des blocs (cavité angulaire où reposait en partie une architrave, joint entre deux parois, indication de joint avec un autre bloc) combinées à une étude comparée des scènes de procession de la barque d'Amon sur les murs est et nord de la cour supérieure ¹².

Les tableaux relatifs aux deux processions étaient séparés par un signe *p.t* et une ligne de sol.

La partie centrale du mur était occupée par la barque d'Amon dont il ne subsiste qu'un fragment de la proue (ou de la poupe) en forme de tête de bélier. Elle était portée à l'avant et à l'arrière par trois groupes de cinq prêtres à longue robe. Quelques colonnes de texte étaient gravées devant, en partie au-dessus, et derrière la barque. Le début de la première est préservé *ḏd mdw j(n)..., paroles à dire par...* ainsi qu'une partie des deux dernières.

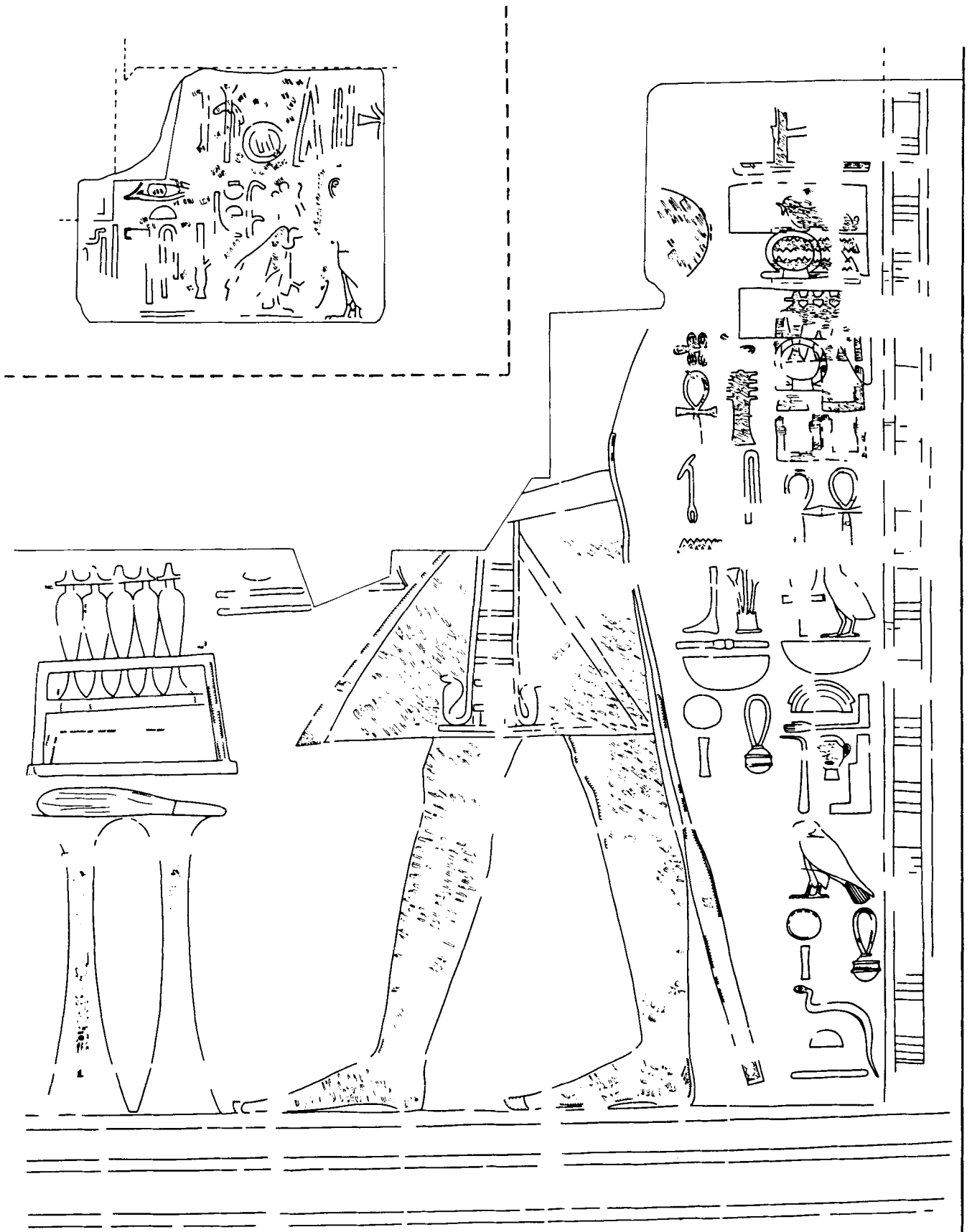
Quatre registres superposés sont représentés derrière la barque. Les trois premiers figurent des prêtres apportant des offrandes (bols, vase à fleurs, etc.) ou portant des enseignes (dont l'une avec une tête de bélier surmontée d'un uraeus). Celui du haut comportait une rangée de statues de la famille royale dont la dernière était celle de la princesse *Nfrw-hjty* (le socle de la statue et ses pieds de petite taille étant conservés).

11. Naville, *op. cit.*, pl. CIV.

12. Certains fragments ont une position relative sur la fig. 10. C'est le cas du fragment représentant la tête de bélier et pouvant appartenir à la

proue ou à la poupe de la barque d'Amon ; c'est aussi le cas du bloc sur lequel figure les porteurs d'enseigne derrière la barque : il pouvait se trouver plus à droite.

▽ Fig. 14. Représentations figurant sur le mur sud de la première salle hypostyle : accueil des processions par la reine. (Le bloc supérieur est à restituer plus haut sur la paroi, comme indiqué fig. 10). Éch. 1/10.



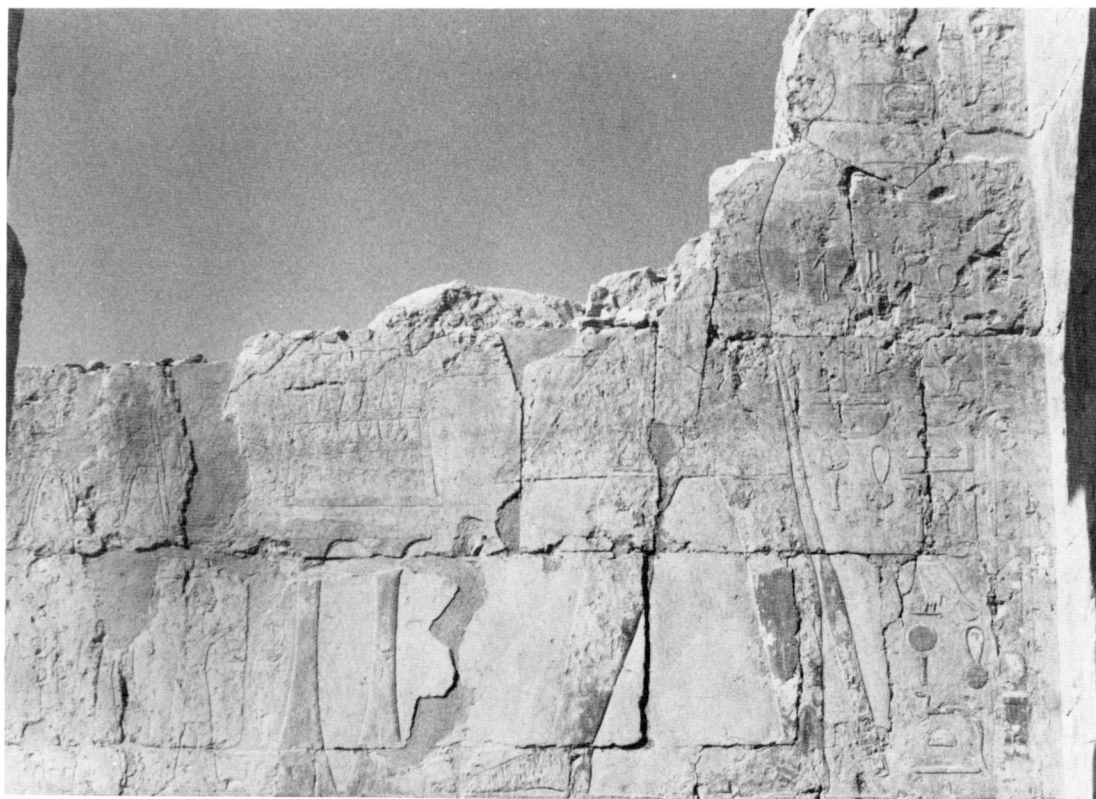
c. *Accueil des processions par la reine* [fig. 10 et 14].

Cette scène a été en partie martelée et regravée. Elle était surmontée, dans le coin supérieur droit de la déesse-vautour Nekhbet, comme en témoigne une inscription.

La reine, qui porte un pagne triangulaire avec devantail, accueille les processions en accomplissant l'encensement, comme l'indique un fragment replacé en haut de la paroi : *jr.t sntr...[n Jmn-R^c nb] nsw.t T3.wy... d.t, accomplir l'encensement... [pour Amon-Rê, seigneur] des trônes du Double-Pays... éternellement*. Sa titulature figurait au-dessus d'elle.

Devant elle se dressent deux tables d'offrandes sur lesquelles repose une laitue. Sur chaque table est peinte une colonne de texte avec la titulature d'Hatchepsout, *aimée d'Hathor, dame de Dendera*. Cinq vases à libation sur support sont également présentés.

Derrière le pharaon figure l'inscription : *s3^c nḥ dd w3s snb ḥ3=s nb mj R^c, toute protection, vie, stabilité, pouvoir et santé sont derrière elle comme Rê ; wnn=s ḥnty k3.w^c nḥ.w nb.w ḥ^c.tj ḥr s.t Hr mj R^c d.t, elle est à la tête de tous les kas vivants, lorsqu'elle est apparue sur le trône d'Horus comme Rê à jamais*. La partie supérieure de la deuxième colonne a été remplacée par les emblèmes du demi-ciel et de *shen*. Au-dessus se trouvait un éventail tenu par un signe-*ankh* muni de bras. Ceci, regravé, faisait déjà partie de la décoration originale.



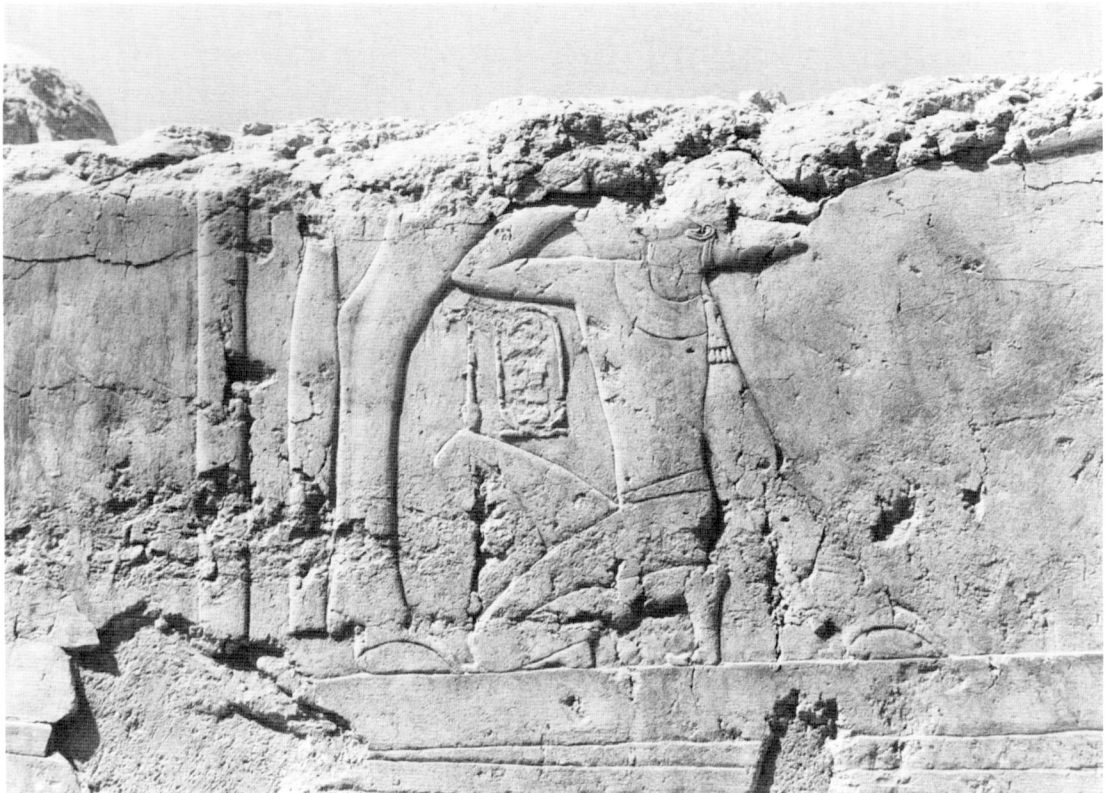
△ Fig. 14. Le mur sud de la première salle hypostyle : accueil des processions par la reine.

Conclusion.

Les reliefs ornant la paroi sud de la première salle hypostyle n'avaient pas été publiés jusqu'à maintenant, probablement en raison de l'état de destruction de ce mur. Notre restitution de plusieurs fragments permet d'affirmer que se trouvaient ici figurées les processions des barques d'Hathor et d'Amon auxquelles il est fait allusion dans une inscription du mur nord¹³. Il faut encore noter que le bandeau de décoration vertical limitant en général une scène borde bien l'extrémité ouest de la paroi, mais est absent à l'est. Il en est de même sur le mur nord dans sa partie est. Il est clair que pour ce dernier, cela indique que le tableau de navigations processionnelles et de défilés de troupes se poursuit sur la paroi est où sont représentés Hatchepsout et Thoutmosis III. Il est donc fort probable que sur la paroi est, du côté du mur sud, la reine et sans doute à nouveau Thoutmosis III étaient figurés, ce tableau complétant la représentation des processions d'Hathor et d'Amon sur la paroi sud.

L'étude complète de l'architecture et des reliefs gravés sur les parois de la chapelle d'Hathor nous permettra, nous l'espérons, d'avancer dans la compréhension de ce monument, comme nous avons déjà ici tenté de le faire.

13. Naville, *op. cit.*, pl. XC-XCI ; *Urk.* IV, p. 307, 17 - 308, 8.



△ Fig. 15. Représentations figurant sur le mur sud de la première salle hypostyle : détail de la statue de la vache Hathor allaitant la reine Hatchepsout.